

attachant dix livres de rente en fonds, et cela suffisait pour l'entretien d'un gentilhomme. A la même époque, les chanoines de Lyon avaient seulement de 15 à 30 livres de rente. La pension de 18 livres, accordée par le roi à Jean d'Albon, n'était donc point une récompense sans valeur.

Jean d'Albon vivait encore en 1349, époque où il assista au mariage d'Agnès d'Albon, sa parente, fille de Henri, seigneur de Saint-Forgeux, avec Mathieu de Talaru (1). Sa mort n'est pas postérieure à 1357, car déjà l'année suivante, sa veuve, Marguerite d'Oingt, fille de Guy, seigneur d'Oingt et de Fleur de Lys de Varey, s'était remariée à Jean de Laye, seigneur de Saint-Lagier (2).

Le testament de Marguerite d'Oingt, qui porte la date du 19 décembre 1383, nous apprend que Jean d'Albon fut inhumé à Lyon dans l'église du couvent des Jacobins. Il ne laissa qu'un fils nommé Etienne, dont la minorité fut orageuse. A peine sa mère eut-elle contracté un nouveau mariage, que Thibaud, frère puîné de Jean d'Albon, prétendit à la tutelle de son neveu. Mais une sentence de l'an 1361 rejeta sa demande et la tutelle d'Etienne fut confiée à Henri d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, fils de Guy, seigneur de Curis. Malheureusement cette tutelle ne dura guère. Henri, qui testa le 11 août 1361, au moment de son départ pour l'armée du roi, mourut dans cette expédition et laissa ainsi son pupille et son fils Guillaume livrés aux attaques incessantes de Thibaud. Etienne, religieux de Savigny, frère de ce dernier, Henri d'Albon, moine de l'île Barbe, et Humbert d'Albon, seigneur de Pollionay, réussirent, par leur médiation, à étouffer le différend (1363). Mais au milieu de tous ces conflits, Thibaut s'empara par force du château de Châtillon, et enleva tout ce qu'il renfermait de plus précieux : bijoux, meubles, armes et objets d'équipement.

(1) P. Anselme. *Histoire des grands Officiers de la Couronne*, VII, p. 203 et s.

(2) Bedin. *Fief de Presny*, p. 29.